

Madame Florence PORTELLI
Présidente de l'Orchestre national d'Île-
de-France
Vice-Présidente de la Région Île-de-
France en charge de la Culture, du
Patrimoine et de la Création
19, rue des écoles
94140 ALFORTVILLE

Saint-Denis, le 20 septembre 2024

Madame la Présidente,

Dans votre courrier du 20 juin dernier, vous avez bien voulu attirer mon attention sur les possibilités de mécénat et de partenariat entre l'Orchestre national d'Île-de-France et SNCF Voyageurs.

J'y ai porté un regard attentif et vous remercie de l'intérêt que cette demande manifeste pour notre entreprise.

Je suis malheureusement au regret de ne pas pouvoir y répondre positivement. La stratégie de partenariat et de mécénat de SNCF Voyageurs tend à se concentrer sur les grands événements nationaux, tels que l'ont été les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ou encore la Coupe du Monde de Rugby l'an dernier.

Au cours de ces deux événements majeurs nous avons eu à cœur, notamment aux côtés de la Région Île-de-France, d'apporter une contribution significative, engageant l'ensemble des équipes de SNCF Voyageurs.

Dans le prolongement de ces engagements, qui ont demandé un soutien important de l'entreprise et dans le contexte économique actuel, la décision a été prise d'ajuster notre politique en la matière, en ne nouant à ce jour pas de nouveau partenariat ou mécénat.

Vous souhaitant une pleine réussite dans le rayonnement de l'Orchestre national d'Île-de-France, soyez assurée, Madame la Présidente, de l'assurance de ma considération distinguée.



Christophe Fanichet
Président-Directeur général

Dans le cadre de la politique de transparence de groupe SNCF, cet échange de courriers sera publié sur le site SNCF.com sauf si vous manifestez votre opposition dans un délai de quinze jours.